

Image not found or type unknown



succession avec enfants de mariage précédent

Par **atens**, le **02/06/2019** à **16:01**

bjr, je suis marié et j'ai 3 enfants d'un premier mariage et ma femme en a 2 d'un premier mariage je voudrais savoir comment se passera la succession car nous sommes propriétaires d'une maison d'habitation à 60% et mes 3 enfants ont les 40%. nous sommes sous le régime de la communauté réduite aux acquets. comment le survivant peut-il conserver l'usufruit du logement et quels sont les droits du survivant.

merci d'avance

Par **Visiteur**, le **02/06/2019** à **16:47**

Bonjour

Soit vous établissez un testament, soit une donation au dernier vivant.